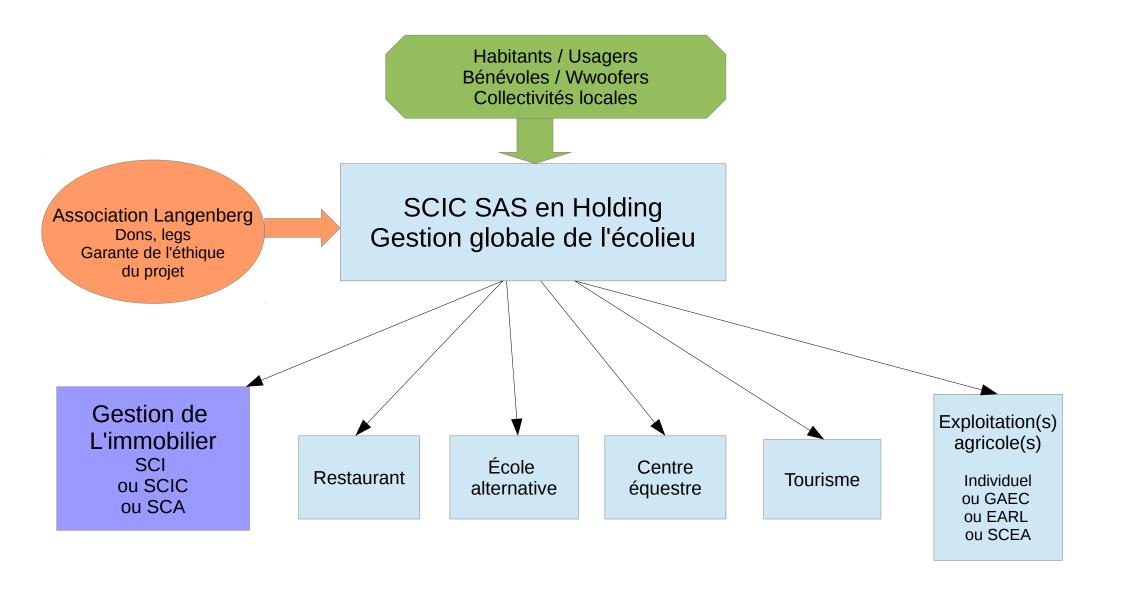
# Ecolieu Langenberg

# PROJET, Schéma de fonctionnement global Écolieu Langenberg v2.1



### Partenaires institutionnels probables

La NEF Financement

Terre de Liens Foncier agricole AlsaSCIC Accompagnement juridique

Asteria expertise Expert-comptable

# Autres activités annexes

• S.E.L.

Monnaie locale

Groupement d'achats

### <u>N.B. :</u>

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif Voir pour un statut de SCIC européenne SAS : Société par Actions Simplifiée

Holding : Système permettant de répartir les bénéfices et pertes en cas de besoin

SCI : Société Civile Immobilière SCA : Société Civile d'Attribution

La (Les) exploitation(s) agricole(s) devront avoir un statut agricole (GAEC, EARL ou SCEA) pour pouvoir bénéficier des aides correspondantes.

À étudier : la création d'une fondation.

Autre variante : L'association existante pourrait disparaître pour se transformer en SCIC.

S.E.L.: Système d'échange local

Les flèches signalent une prise de participation, une adhésion, un achat d'actions ou de parts sociales. La SCIC Holding devra détenir au minimum 51 % de chaque activité afin d'en garder le contrôle.

# Que notre écolieu devienne un cœur économique local